

Salan maquillé à Toulon

A qui doit-on le maquillage inadmissible d'une plaque commémorative concernant Raoul Salan ?

Rappelons-nous : au moment de quitter la mairie de Toulon, en 2001, après la gestion pitoyable que l'on sait, le Front national a délibérément choisi la provocation : Jean-Marie Le Chevallier a fait adopter le 21 décembre 2000 par le Conseil municipal une délibération qui attribuait le nom de "*Général Raoul Salan, libérateur de Toulon*" à un carrefour de la ville. Nous savions tous que le général putschiste avait été condamné pour atteinte à la sûreté de l'Etat, pour son action à la tête d'une organisation terroriste de sinistre mémoire.

Une stèle, comportant le texte de la délibération de décembre 2000, avait été fixée à l'extérieur sur le mur d'enceinte de l'Hôpital militaire Sainte Anne, dans l'angle Sainte-Anne / Escartefigue.

La section de Toulon de la LDH avait immédiatement protesté, d'autant plus que ce texte comportait une erreur historique. En effet, si le colonel Raoul Salan a effectivement participé à la sanglante bataille de Toulon (qui fit plus de 3 000 morts ou blessés) c'était en tant que colonel, à la tête du 6e Régiment de tirailleurs sénégalais.

Mais il a fallu attendre plus de 4 ans pour que, invoquant la vérité historique, le Sénateur-Maire Hubert Falco propose au conseil municipal du 24 juin 2005 de renommer le carrefour "*Colonel Salan, libération de Toulon*" – voté à l'unanimité des présents moins une voix.

Une nouvelle plaque en marbre blanc a été installée avec le texte voté en juin 2005.

Aujourd'hui, 26 août 2015, on découvre que le texte qui figure sur la plaque est celui de décembre 2000 ...

Que s'est-il passé ? Il est vraisemblable que les choses se sont déroulées de la façon suivante : une reproduction du texte de la délibération de décembre 2000 a été faite sur une plaque de Gerflex qui a été à son tour solidement fixée sur la plaque en marbre. Informé le 26 août de l'incident, les services techniques de la mairie ont rapidement remis les choses dans leur état antérieur.

La section de Toulon de la Ligue des droits de l'Homme condamne cet incident inadmissible. Elle redit une nouvelle fois qu'il est essentiel que la vérité historique soit respectée, à Toulon comme ailleurs !

Toulon le 30 août 2015